



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 73/2016  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29 Procurations : 04

Reçu en Préfecture le : 22 NOV. 2016  
Affiché le :

Certifié exécutoire

L'An deux mille seize, le dix-sept Novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 10 Novembre 2016.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, FERTE J., SEIB-TAUPIN, FERTE S., JOUET, DELON.

<u>PROCURATIONS</u>		
M. JOUSSEAUME	à	Mme MAUREL
M. MARQUIER	à	Mme SCHINTONE
Mme GARBIN	à	M. DELON
M. MARTIN	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETARE** : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Adhésion à un groupement d'employeurs**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune souhaite adhérer à un groupement d'employeurs nommé GEM basket 31 - groupement d'emplois mutualisés du basket 31 afin d'assurer le suivi professionnel d'un agent de l'animation auquel la commune avait déjà permis d'obtenir une formation qualifiante.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- D'autoriser Madame le Maire à adhérer au groupement d'employeurs présenté en annexe,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents y afférents.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 18 Novembre 2016

Le Maire,

  
Lysiane MAUREL

